Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le 13/05/2026
ID : 079-200069755-20260511-C07_05_2026_13-DE

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 MAI 2026

N° C07_05_2026_13 - Ancienne déchèterie de Chey - Déclassement du domaine public

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
86	79	2	81	5

Pour : 81	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0

Date de convocation : 30 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le sept mai, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle de la Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :
ARCHIMBAUD-BOIROUX Guénaëlle, AUDÉ Laurent, BALLAND Cyril, BARRÉ Daniel, BAUDRY Patrice, BAUMGARTEN Christian, BERNARD Eric, BETTELI Géralde, BIET Christelle, BLAUD Philippe, BON Fabienne, BONNAUD Stéphane, BONNIN Jean-Marie, BOUYER Nadia, BRENET François, BRETONNIER Pascal, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BROSSET Valérie, BRUNET Sylvie, BAUDRIT Isabelle, CHAILLER Catherine, DUCOURTIEUX Jean-Claude, CHESNEAU Etienne, GOUINAUD Eric, COUSIN Sylvie, COYAU David, DELEZAY Gaëtan, DENOEL-MAZOYER Sylvie, ÉMERIT Christian, FERRE Pascal, FOUCHÉ Étienne, FOUCHÉ Patrice, MOREAU Olivier, GALIGAZON David, GAYET Olivier, GIRAUD Mélodie, GRIFFAULT Sylvain, HERISSE Mathieu, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HUCTEAU Patrice, INGRAND Emmanuel, LARGEAU Vanessa, LEON-HENRI Aurélie, LEQUIEN Ryan, LONGEAU Daniel, LUSSEAU Christian, MACAUD Isabelle, MAGNAN Jean-Christophe, MANGUY Fabienne, MANN Grégory, MERCIER Sébastien, MARQUET Pierrick, MATHIAS Sandrine, MICHELET Fabrice, MORIN Christine, MORIN Patrick, NEE Nicole, OUVRARD Émilie, PAGENEAU Liliane, PALLUAU Vincent, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POIRIER Gilles, QUINTARD-MELOUKI Jacqueline, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, ROUXEL Patricia, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SPATICO Marlène, SUIRE Rudy, THELLIER Odile, VICHIT Luc, VINATIER Christine, VINCENT Bernard, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :
BEURET Lucie (pouvoir donné à ÉMERIT Christian), GUÉRY Patrice (pouvoir donné à BERNARD Eric)

Etaient absents (excusés et non excusés) :
CHASSIN Julien, DURGAND François, FERRÉ Nicolas, LEVASSEUR Dominqiue, VALERY Nicolas

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme PELTIER

****

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le 13/05/2026
ID : 079-200069755-20260511-C07_05_2026_13-DE

Ancienne déchèterie de Chey - Déclassement du domaine public

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Mellois en Poitou, et notamment l'exercice de la compétence collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés,

Vu la fin du statut d'ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) du centre de valorisation de Chey,

Vu le projet de vente du site de l'ancien centre de valorisation de Chey sis Les Gruettes parcelles ZS 35, 36, 37, 38 à la commune de Chey,

Considérant que les parcelles appartiennent à la Communauté de Communes Mellois en Poitou,

Considérant que ce bien n'est plus affecté à l'usage direct du public dans la mesure où le site du centre de valorisation a été fermé,

Considérant qu'il résulte de cette situation une désaffectation de fait de ce bien,

Dans le cadre de sa compétence « collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés », la communauté de communes est propriétaire de l'ancien centre de valorisation située sur la commune de Chey, sise Les Gruettes, cadastré ZS n°35, 36, 37, 38 et représentant une superficie de 12 970m² .

Depuis l'arrêt d'exploitation du centre de valorisation et sa fermeture, ce site n'est plus utilisé et a fait l'objet des procédures administratives et techniques nécessaires à sa fermeture.

En concertation avec la commune de Chey, il a été convenu la cession des parcelles ZS 35, 36, 37, 38 à la commune.

Afin de permettre la réaffectation et la valorisation locale du site, il est nécessaire de procéder au déclassement de la parcelle du domaine public et son incorporation dans le domaine privé de la communauté de communes.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- DÉCIDER le déclassement du domaine public des parcelles cadastrées section ZS n°35, 36, 37, 38 sise Les Gruettes à Chey,
- DÉCIDER l'incorporation de ces parcelles dans le domaine privé de la communauté de communes Mellois en Poitou,
- AUTORISER le président à signer tout document afférent à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

Jérôme PELTIER
1er Vice-Président en charge de la maîtrise financière, des investissements et de la prospective budgétaire
12 mai 2026

Le Président

Fabrice MICHELET
Président
12 mai 2026